

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 9 décembre 2025 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

1	AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
2	AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
3	AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4	AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET REVOL Karine	Départ après la délibération 6
5	AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
6	AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Philippe OBISSIER
7	AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
8	AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
9	AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Départ après la délibération 6
10	AIX-LES-BAINS	T MOREAU-JOUANNET Isabelle	
11	AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
12	AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
13	AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
14	AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
15	BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
17	BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
18	CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	Départ après la délibération 5
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
20	ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
21	ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
22	ENTRELACS	T GRANGE Yves	
23	ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
24	GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
25	GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
26	GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
27	GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
28	LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
29	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
30	LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC CARROZ Gwénaëlle	
31	LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
32	LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Édouard	
33	LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
34	MERY	T FONTAINE Nathalie	
35	MERY	T ROULET Stéphane	
36	MOTZ	T CLERC Daniel	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN

37	MOUXY	T PERSON Armelle	Pouvoir de José BONICI
38	PUGNY-CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	Arrivé après la délibération 2
39	RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
40	SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	Départ après la délibération 7
41	SAINT OURS	T ALLARD Louis	
42	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
44	TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
45	TRESSERVE	T MOULIN Annie	Départ après la délibération 6
46	TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
47	VIVIERS DU LAC	T AGUETTAZ Robert	
48	VIVIERS DU LAC	T SCAPOLAN Martine	
49	VOGLANS	T BERNON Martine	
50	VOGLANS	T MERCIER Yves	

23 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	CAMUS Gilles
CHANAZ	HUSSON Yves

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 2 décembre 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 34 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 49 présents et 7 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecourts.fr](http://www.telerecourts.fr).*

## DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2025

Exécutoire le : 17 DEC. 2025

Publiée / Notifiée le : 17 DEC. 2025

Visée le : 16 DEC. 2025

### CLIMAT AIR ENERGIE Subvention à l'association Eau et Soleil du Lac

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, approuvé par délibération du 14 janvier 2020, Grand Lac s'est engagé à agir pour la transition écologique à travers un catalogue de 134 actions à mener sur une période de 6 ans.

Parmi ces actions, la participation au développement de projets solaires citoyens a été mise en avant (axe : nouvelles énergies, orientation : développer la production d'énergie solaire). Afin de mettre en œuvre cette action, les moyens estimés étaient de 90 000 € euros.

Dans cet objectif, Grand Lac accompagne et finance la société citoyenne Eau et Soleil du Lac. Des subventions ont déjà été reversées à l'association citoyenne, pour un montant de 22 150 €.

En 2024, la communauté d'agglomération est entrée au capital d'Eau et Soleil du Lac, à hauteur de 10 000 €. Cet accompagnement s'est traduit par la mise en œuvre de nombreux projets photovoltaïques : l'espace Puer à Aix-les-Bains, l'école maternelle de Grésy-sur-Aix et l'école primaire de Brison-Saint-Innocent. Au Bourget-du-Lac, Eau et Soleil du Lac étudie également la possibilité de réaliser un projet de microcentrale hydroélectrique et a pris part au montage du projet de réseau de chaleur.

Pour rappel, l'association Eau et Soleil du Lac a pour objectif de réaliser les études en amont des projets (études de faisabilité, études structure, études environnementales, etc.). La société citoyenne Eau et Soleil du Lac, quant à elle, porte et développe les projets de production d'énergie renouvelable. Un graphique représentant l'organisation et le fonctionnement de l'association et de la société est annexé à la présente délibération.

Afin de poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire de Grand Lac, l'association citoyenne Eau et Soleil du Lac sollicite la communauté d'agglomération pour le versement d'une subvention de 3 120 € TTC, qui leur permettrait de réaliser une étude structure pour un futur projet photovoltaïque sur le bâtiment de la société Alpy, à Saint-Pierre-de-Curtille.

Les crédits sont inscrits au budget principal, au service 162 Transition énergétique - exercice 2025

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement des subventions précitées,
- AUTORISE Monsieur le président à signer tous les documents afférents

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 50
- Présents et représentés : 57
- Votants : 57
- Pour : 57
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 9 décembre 2025

Le President,  
René BERETTI

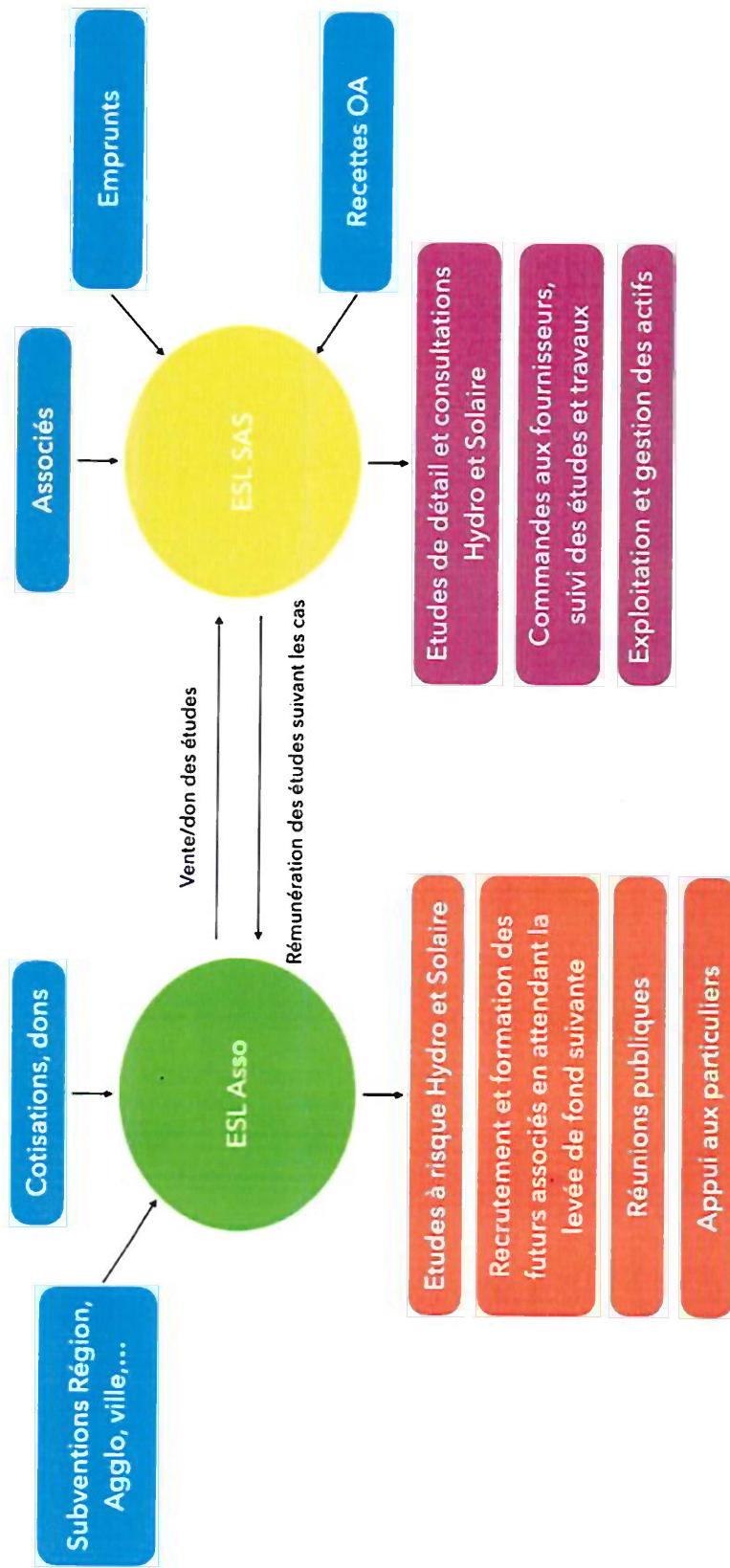
La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI





## ORGANISATION Eau & Soleil du Lac ASSO / SAS

MAI 2022





## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération 3 : Subvention à l'association Eau et Soleil du Lac

Date de transmission de l'acte : 16/12/2025

Date de réception de l'accusé de  
réception : 16/12/2025

Numéro de l'acte : D5660 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251209-D5660-DE

Date de décision : 09/12/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Subventions accordées  
7.5.2.2. Aux associations

